

FORMATION SPECIFIQUE DES INFIRMIERS DE SANTE AU TRAVAIL

Conforme au décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse aux infirmiers en santé au travail exerçant ou souhaitant exercer en service de prévention et de santé au travail et/ou en infirmerie d'entreprise.

Pré requis : Avoir obtenu le diplôme d'Etat d'Infirmier

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

OBJECTIFS VISES

Développer ses compétences métier.

Répondre à l'obligation réglementaire (décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022) de validation des 6 blocs de compétences sur 240 heures :

1. Connaître le monde du travail et de l'entreprise
2. Connaître les risques et pathologies professionnelles ainsi que les moyens de les prévenir
3. Mener une action collective de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé sur le lieu de travail et accompagner les employeurs et les entreprises
4. Assurer le suivi individuel de l'état de santé des salariés, incluant la traçabilité des expositions et la veille sanitaire et épidémiologique
5. Participer à la prévention de la désinsertion professionnelle
6. Exercer dans le cadre des équipes pluridisciplinaires des services de prévention et de santé au travail.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- ✓ Il s'agit d'une formation action hybride (présentiel et distanciel) conforme à l'arrêté du 30 janvier 2023 relatif aux modalités d'organisation et d'évaluation de la formation spécifique des infirmiers en santé au travail entrant en vigueur le 31 mars 2023.
- ✓ Les participants sont amenés à construire et mener des projets de prévention, en pluridisciplinarité, adaptés à la réalité de leur structure.
- ✓ Les compétences attendues, spécifiques à la profession sont intégrées et évaluées tout au long du cursus.
- ✓ La réalisation d'un mémoire et d'une soutenance permet de valider les acquis et approfondir une thématique métier.
- ✓ L'équipe pédagogique est engagée sur le terrain et largement reconnue dans son domaine d'expertise.

CONTENU DE LA FORMATION

Contenu dans le synopsis détaillé envoyé sur demande.

Rendu d'un mémoire avec soutenance : Conception et mise en place d'une campagne de promotion de la santé en pluridisciplinarité dans votre entreprise.

Soutenance devant un jury constitué de la dirigeante d'Aptitude, un médecin, un IDE qualifié en santé au travail, le médecin du travail de l'entreprise du participant.

VALIDATION DE LA FORMATION

Présentation d'un mémoire devant un jury composé de Patricia Laurent dirigeante de l'organisme de formation APTITUDE, un médecin, un IDEST et ou un des formateurs du cursus. Le médecin du travail de votre SPST ou entreprise et/ou le tuteur sera invité ainsi qu'un représentant du service RH de votre entreprise.

Une attestation de qualification, requise dans le décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022, sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et obtenu un taux de réussite d'au moins 50 % à plusieurs épreuves validées par un médecin du travail (1 épreuve par bloc de compétence et 1 soutenance) dont les modalités sont déterminées par l'équipe pédagogique.

Plusieurs certifications et attestations :

- ✓ Le certificat de SST (sauveteur secouriste du travail)
- ✓ L'attestation de secouriste en santé mentale (Premier secours en santé mentale)
- ✓ Le certificat d'acteur PRAP IBC (acteur en prévention des risques liés à l'activité physique)
- ✓ Le titre de référent sécurité
- ✓ Le titre de référent handicap



Possibilité d'intervention de membres de vos équipes si vous êtes en SPST sur des modules spécifiques.

Adaptation du contenu pour les formations en Intra.

LIEU DE FORMATION :

INTREA : Dans vos locaux pour les SPSTI et SPSTA

INTER-entreprises à Paris et Nantes :
✓ Consulter les dates sur le site internet.

Formation hybride : Présentiel et distanciel

DUREE :

240h

TARIF :

Sur devis, nous contacter.

Pour les interventions en intra SPST et SPSTA, nous contacter.

INTERVENANT :

Equipe pluri-disciplinaire expérimentée et reconnue pour son expertise et connaissance du terrain :

- ✓ Infirmier(e)s de santé au travail
- ✓ Infirmier coordinateur en centre de gestion
- ✓ Préventeur niveau Master expérimenté
- ✓ Médecin du travail
- ✓ ipp (intervenant en prévention des risques professionnels)
- ✓ Avocats spécialisés en santé et sécurité au travail, cabinet LEDOUX et Associés
- ✓ Infirmiers conférencier sur l'insuffisance cardiaque
- ✓ Psychologue du travail
- ✓ Ergonome
- ✓ Dirigeant d'entreprise
- ✓ Responsable HSE
- ✓ Spécialiste du stress post-traumatique et de la conduite suicidaire et certifié en Somatic Experiencing
- ✓ Infirmier de psychiatrie avec DIU addictologie
- ✓ Ergothérapeute
- ✓ Psychologue du travail certifiée en Prévention des risques psychosociaux
- ✓ Spécialiste du sommeil
- ✓ Chargé de projet RH
- ✓ Coach certifié en Co-Développement
- ✓ Ostéopathe
- ✓ Formateur diplômé en sciences de l'éducation adulte

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

18 personnes maximum

SOURCE DOCUMENTAIRE:

<http://www.apitude-prevention.fr>
Accès individuel avec mot de passe